

L'économie japonaise : Rattrapée par la crise?

Pour une analyse en terme de régulation de l'évolution récente¹

Masanori HANADA²

I LA CRISE DE L'ECONOMIE JAPONAISE ET DES RECHERCHES EN ECONOMIE AU JAPON³

L'économie japonaise traverse actuellement une récession grave depuis 1991 avec la fin de dite "l'économie de bulle spéculative". En effet, si l'on regarde des indices habituels de la conjoncture tels que la production industrielle, le nombre de faillites voire le taux de croissance, la récession est sérieuse par rapport à la période de croissance dans le passé. Cependant, la presse annonce presque tous les mois des signes de reprise économique⁴.

Sur le plan conjoncturel, ne pourrait-t-on pas dire que ce qui est remarquable est plutôt l'exceptionnalisme de l'expansion de l'économie de bulle depuis 1987, et la gravité de la récession actuelle montre l'importance des séquelles de la période précédente? Peut-être il ne vaut pas mieux comprendre cette récession comme ajustement conjoncturel certes douloureux vers la vitesse de croisière pour avoir une image cohérente? En 1987, au moment du krach boursier, certains économistes marxistes observaient le retour de la

grande crise, mais cette déclaration n'a pas eu d'honneur d'être examinée et vite oubliée. Juste à ce moment-là, le Japon était en train d'entrer dans l'expansion exceptionnelle.

Il est vrai que, hormis la durée de la récession, presque tous les indicateurs montrent que la récession du premier choc pétrolier était plus grave que celle que nous connaissons actuellement. Or, est-elle vraiment un processus d'ajustement? N'a-t-on pas le plaisir de pouvoir enfin annoncer que le Japon est entré dans la crise? Pour les régulationnistes, la réponse ne semble pas trop compliquée. Compte tenu du fait que l'économie de bulle, son éclatement et la récession actuelle sont une conséquence inévitable du régime de croissance, celui tiré par l'exportation, de la déréglementation financière et de l'internationalisation, beaucoup d'éléments permettent de reconnaître des profonds bouleversements d'une croûte terrestre de l'économie japonaise derrière l'alternance de l'expansion et récession depuis cette décennie. Ainsi il est maintenant claire pour les observateurs de l'économie japonaise que les enjeux sont bien évidemment de mettre en lumière le mécanisme en cours qui propulse le changement structurel sous la surface des phénomènes conjoncturelles.

Les questions posées sont ainsi importantes pour les régulationnistes et sont maintenant plus précises que jamais. En outre, se poser des questions ne signifie-t-il pas qu'on a, en quelque sorte, des éléments de réponses ?

Au début de l'introduction de la théorie de la régulation au Japon, au milieu des années 80, les travaux furent concentrés principalement sur l'application directe de cette approche sur le cas du Japon, en examinant dans quelle mesure le Japon est fordiste ou non. Cette tentative se trouvait dans les efforts des innovations théoriques face, d'une part, au désarroi des courants marxistes jadis fort puissants et, d'autre part, à la montée de l'influence des courants néoclassiques principalement américains. De plus, dans le contexte japonais, cette tentative avait pour objectif de mettre en cohérence la recherche sur la théorie pure et les analyses empiriques.

Les régulationnistes japonais ont ainsi avancé leurs démarches théoriques et empiriques⁵. Le colloque franco-japonais de Grenoble en 1991⁶ était la première rencontre des régulationnistes des deux pays. Ensuite, c'est au colloque international de 1993 à Paris que les accumulations des résultats de recherches sur le Japon tant par les Japonais que par les Français ont été échangés et l'orientation des recherches en commun sur l'économie japonaise a été précisée⁷.

A partir de ces expériences, le colloque international "Japanese Economy and Régulation Theory" du septembre 1995 à Kumamoto (Sud-est du Japon) a été organisé *avec objectif précis de caractériser le capitalisme japonais et la crise* qu'il est en train de traverser avec une collaboration internationale. Il s'est prolongé par le séminaire international "Capitalisme japonais et crise contemporaine: recherches récentes" de Paris en Décembre 1996.

II CAPITALISME JAPONAIS EN CRISE ET SON ANALYSE

Si la crise actuelle du Japon n'est pas conjoncturelle mais structurelle, ou une grande crise au sens régulationniste, des transformations au niveau des formes structurelles doivent être observées. Les changements du régime d'accumulation et du mode de régulation doivent donc être mis au clair. Mais des données statistiques disponibles sont loin de montrer explicitement et de la manière déterminante ces transformations. Les analyses historiques et institutionnelles approfondies sont donc nécessaires. Si la période de crise est favorable à ce genre d'analyse, le colloque de Kumamoto et celui de Paris en fournissaient une excellente occasion.

Lorsqu'on observe le régime de croissance tel qu'il est depuis la fin de la croissance accélérée du point de vue moyen terme, au-delà des phénomènes conjoncturels, l'internationalisation de l'économie japonaise et le

dysfonctionnement du régime monétaire et financier se mettent au premier plan de l'analyse de la récession actuelle. Le premier élément n'est pas un impact exogène de l'économie japonaise. Le changement du régime d'accumulation vers le régime tiré par l'exportation du milieu de la décennie 70 a amené les excédents commerciaux gigantesque et les frictions économiques et commerciales. Quant au deuxième élément, dans la foulée de la déréglementation depuis la deuxième moitié de cette décennie, les excédents ne sont pas réinvestis dans la production mais les comportements spéculatifs a accéléré l'instabilité économique. Le problème est que l'économie japonaise n'a pas muni le mécanisme de régulation face à cette instabilité.

Autrement dit, et sur ce point les participants du colloque ont partagé cette observation, ce n'est pas le champ du travail ou de la production qui était la cause directe de la crise, mais le mode de croissance qu'il a permis est devenu incohérent à cause de ces deux transformations.

Lors du colloque des Kumamoto et de Paris, les Japonais ont proposé le "compagnie-isme" comme l'hypothèse pour déterminer les caractéristiques du mode de régulation japonais afin d'analyser la crise et la transformation économique et sociale. Les participants étrangers ont apporté leur analyse de la crise et les cadres théoriques renouvelés permettant la comparaison internationale avec le cas japonais.

II-1 Le mode de régulation compagnie-iste

Nous entendons par le *compagnie-isme* le fait que *la socialisation ou bien l'intégration sociale des salariés s'est réalisée dans une espace organisationnelle de l'entreprise*. Autrement dit, comparé à la société occidentale, *le mode spécifique de l'antagonisme capital/travail au travers de la reproduction des relations sociales au Japon est caractérisé, sur la dimension stratégique, par le rôle fondamental de l'entreprise*. Au coeur de ce compagnie-isme, se trouve le compromis capital/travail constitué dans la période de l'après-guerre, qui est basé sur la

garantie de l'emploi en contrepartie de l'implication des salariés au sein de la sphère d'une firme.

Toshio Yamada a caractérisé le mode d'existence des salariés comme <<compagnie-man>>⁸ à partir de l'examen de l'aspect sociétal du capitalisme japonais et l'a ensuite développé en désignant le mode de régulation compagnie-iste comme trait spécifique de l'économie japonaise, la formation sociale est centrée sur l'entreprise. On peut remarquer dans l'idée de fond, à partir l'idée qui caractérise la société japonaise comme l'absence de la "société civile" qu'on trouve en Occident moderne, le fait que la formation sociale du type non société civile peut être constituée non seulement dans l'entreprise mais aussi en dehors de l'entreprise.

Toshio Yamada dégage les "habitus" compagnie-iste du noyau dur du salariat japonais: *L'internalisation des salariés à l'entreprise* (externalisation des actionnaires, suppression de la distinction des statuts ouvrier et employé, idéologie "entreprise famille") *fait l'entreprise comme communauté de vie* (conscience de l'appartenance à l'entreprise, devoir et dévouement illimité) qui doit être basée sur une *compétition méritocratique* entre les salariés (flexibilité fonctionnelle). Pour cela, la *stratégie orientée vers la croissance perpétuelle* (stabilité de l'emploi et de la vie des salariés, élargissement de la possibilité de la promotion) est nécessaire et à son tour accélère *l'internalisation des salariés*.

Benjamin Coriat a également défini le mode de régulation japonais comme micro-centrée et remarqué la prégnance du compagnie-isme dans le fait que c'est *l'entreprise, non l'Etat ou le marché, qui constitue le sujet principale de la régulation macroéconomique*⁹.

Si le compagnie-isme signifie l'internalisation des relations sociales, l'externalisation des risques qui l'accompagne serait nécessaire : les travailleurs à statut précaire, les relations de sous-traitance, le partage des risques entre des entreprises d'un même groupe.... *L'analyse de HMFN* (Hierarchical Market Firm Nexus) d'*Akira Ebizuka, Akinori Isogai, Hiroyasu Uemura*) est complémentaire dans la mesure où il examine *les liens structurels de la*

triade l'organisation de la firme, le marché du travail et les relations inter-firmes.

II-2 Le rapport salarial

• Les relations de l'emploi compagnie-iste et le système de production

Un certain nombre de recherches des secteurs industriels comme automobile montre que le modèle productif japonais, qualifié de Toyotisme ou Ohnisme¹⁰, se trouve à la croisée de chemins. Dans la deuxième moitié des années 80, la différenciation des produits comme vecteur de concurrence s'est accentué et ses effets sur la croissance se sont estompés. L'augmentation des coûts a été plus que compensée par l'augmentation des prix de produits (développement du segment de marché des produits de haute de gamme). Mais, la progression de la productivité n'a pas suivi. Seule l'augmentation du pouvoir d'achat de la classe moyenne durant la période de l'expansion exceptionnel a permis la viabilité de cette stratégie. Maintenant la diversification de produit sans gains corrélatifs de productivité, qui annihile l'économie d'échelles, est remise en cause.

De plus, la pénurie de main d'oeuvre dans le secteur industriel pose de nombreux et de sérieux problèmes. Les entreprises sont obligées de prendre des mesures pour améliorer les conditions de travail et réviser leur organisation du travail.

Dans le cas de l'automobile, l'aménagement de l'organisation du travail et de la production (lignes d'assemblage courte, révision du Just-à -temps...) chez Toyota est un cas typique, de ce point de vue. Nissan, grand perdant de la décennie mais qui reste un des constructeurs géants dans le monde, cherche à surmonter ses difficultés par une intégration synchronisée de la production et de la commercialisation intensifiant l'utilisation des réseaux informatiques.

• La garantie de l'emploi et le système d'ancienneté

La nouveauté dans le domaine des relations sociales de travail depuis une décennie se trouve dans la réforme des formules salariales. La courbe de la progression salariale est de plus en plate, et l'individualisation au mérite est de plus en plus renforcée. La plupart des grandes firmes l'entreprennent dans cette direction. Mais cette méthode mobilisée ne signifie pas la fin du système à l'ancienneté, car le système au mérite individuel est le pilier du mode de fixation des salaires à l'ancienneté. On observe simplement l'économie des coûts du travail face à la croissance ralentie se manifeste ouvertement.

Quant à la garantie de l'emploi ou "emploi à vie", on n'observe pas de changement drastique. Si l'on prend comme indicateur la durée de service dans une entreprise ou le taux de turn over, les statistiques disponibles montrent une tendance inverse depuis deux décennie. Un autre point est également intéressant à souligner à ce propos. La comparaison internationale¹¹ permet de constater que la différence avec des Etats-Unis est significative tandis qu'avec des pays européens n'est pas très importante. Cette observation n'est pas nouvelle, et appelle une comparaison plus fine (secteur, taille d'entreprise, catégorie des salariés, genre...). Mais l'important est le mécanisme par lequel l'emploi est assuré : intervention de l'Etat pour la France, négociation sectorielle pour l'Allemagne...entreprise pour le Japon.

• *Structure dualiste ou hiérarchisée du marché du travail*

Depuis le milieu de la décennie 70, la part des travailleurs à statut précaire augment régulièrement. Entre 1975 et 1995, la part des salariés à temps partiel est doublée. En même temps, à travers des diverses mesures renforçant la mobilité des salariés, telles que le transfert à un autre établissement du même groupe et/ou la réforme du code de travail..., l'instabilité s'accroît. La signification de la garantie de l'emploi est en train de changer, elle passe de "l'entreprise" au "groupe".

En outre, il faut remarquer l'introduction de la main-d'oeuvre étrangère depuis le milieu des années 80 : les travailleurs étrangers illégaux, asiatiques, et les latino-américains dont la plupart sont descendants japonais et légaux, représentent environ 500 milles. Le nombre fluctue en fonction de l'état du marché du travail. Il est vrai que sa proportion est minime, mais pour le Japon qui, pendant une longue période, n'avait pas de recours aux travailleurs immigrés sur le marché du travail contrairement aux pays occidentaux, c'est un phénomène significatif et remarquable.

Dans le rapport salarial compagnie-iste, les risques et l'incertitude sont facilement transposables vers les salariés. La réforme de la formule salariale et la mobilité accentuée qu'on observe actuellement le montrent. Mais ceci est accompagné la déstabilisation du marché externe du travail. Le renforcement, au moins le maintien de la garantie de l'emploi pour le noyau dur (de plus en plus limité du salariat) et la déstabilisation et la hiérarchisation de la main-d'oeuvre sont les clefs de la compréhension de l'évolution du rapports salarial compagnie-iste.

Etudiant l'évolution du taux de partage de la valeur ajoutée, *Hironori Toyama* insiste sur la transition des mécanismes de la formation des salaires intervenue depuis de Shunto (Offensive salarial de printemps), en direction de la coordination entre firmes sans des relations conflictuelles entre capital et travail. Les syndicats sont de plus en plus intégrés et se cantonnent à l'espace d'une firme pour défendre les intérêts de leurs membres.

Dans le colloque, le nouveau domaine de recherche sur le rapport salarial au Japon a été ouvert : la protection sociale (*Bruno Théret*) et le "welfare de l'entreprise" (*Masanori Hanada et Yasuro Hirano*). La complémentarité entre la politique sociale de l'Etat et de l'entreprise (Hanada et Hirano) et l'importance de la place et du rôle de l'entreprise dans la protection sociale ont été remarqués.

II-2 Formes de concurrences: une déstabilisation de la relation quasi-intégrée

Les formes de concurrence au Japon sont caractérisées par le rôle du groupe organisé sur la base de la participation croisée (Keiretsu), et le lien particulier entre banque et industrie sur la base du groupe, les relations de long terme de sous-traitance, et des règles de concurrence implicite centrées sur la recherches de parts du marché national relativement fermé.

Les relations stables entre la grande entreprise et ses sous-traitants ont pour origine la pénurie des capitaux qui ne permettait pas intégrer toutes les activités productives dans la période de la reconstruction industrielle d'après-guerre. Mais la croissance rapide a permis, à travers les liens des capitaux et du personnel, les formations professionnelles des salariés du groupe et la coopération technique, *d'avoir une relation stable et contractuelle, voire quasi-intégrée*. Cette relation *est viable dans la mesure où la croissance de la firme est assurée*. Mais l'évolution des conditions historiques et le ralentissement de la croissance ou la stagnation peuvent mettre en cause cette relation stable. On peut citer l'impact de la délocalisation des activités sur l'organisation des sous-traitants. Les fournisseurs commencent à diversifier leur client en dehors du groupe, ce qui déstabilise ou au moins affaiblit le lien privilégié antérieur. Ce phénomène reste encore dans les sous-traitants de premier rang (souvent de grande taille) et les entreprises innovatrices spécialisées sur des produits particuliers. Il est donc trop tôt de tirer une conclusion sur ce plan.

Pour leur part, *Akira Ebizuka, Akinori Isogai et Hiroyasu Uemura* ont montré une structure cohérente entre les organisation intra et inter-firme et la segmentation du marché du travail caractérisée par les *coûts du chômage institutionnalisés* au Japon.

Bruno Amable a tenté de proposer une comparaison internationale de l'économie industrielle et du rapport salarial du point de vue du *système social d'innovation*. Alors que la similitude entre le Japon et l'Allemagne sur le plan du système social d'innovation est avérée, le Japon occupe une position originale sur le plan du modèle productif et de ses performances. Le

modèle méso-corporatiste qu'il diagnostique, est caractérisé par la faible intervention d'Etat, un système particulier du financement, des systèmes d'éducation et de formation professionnelle et l'organisation du travail originaux, permettant une forte compétitivité industrielle, un faible taux de chômage et un taux de croissance élevé. Autrement dit, si l'on considère la compétitivité comme une construction sociale, *c'est le modèle méso-corporatiste qui caractérise la trajectoire de croissance japonaise*. Cette trajectoire nationale a aussi des problèmes. Le modèle japonais est certainement bien adapté à une période de rattrapage mais moins efficace pour favoriser les innovations radicales. De plus, *la prolongation de la récession affaiblit la capacité d'ajustement face aux chocs extérieurs*. En outre, lorsqu'on tient compte les tendances actuelles telles que la production de masse nécessitant de plus en plus les recherches fondamentales et la libéralisation financière, le Japon est certainement en train de faire face à un point de retournement. La plupart part de ces observations est largement partagée par l'intervention de *Benjamin Coriat*, même si son intervention adopte une autre approche.

II-3 Le régime monétaire et financier: difficultés dues à la déréglementation et à la libéralisation

L'origine de la bulle spéculative est maintenant unanimement admise : la déréglementation financière et les énormes excédents commerciaux accumulés. Face à l'excédant commercial considérable résultat du succès de la croissance centrée sur l'exportation de la première moitié de la décennie 80, et à la récession due à l'intervention concordante des principaux pays industrialisés (l'accord de Plaza en 1985), le gouvernement japonais a prévu un changement du mode de vers celui tiré par la demande interne, certes basé sur une orientation néo-libérale du type japonais : privatisation des entreprises nationales, ouverture du marché intérieur, libéralisation et déréglementation... Cependant le discours officiel (le fameux rapport Maekawa) n'a pas eu l'effet

attendu, puisque l'expansion à partir de 1987 a accéléré le comportement spéculatif des entreprises vers le déroulement des fonds sur le marché financier international. La déréglementation et la libéralisation financière ont commencé des années 70. L'émission massive des obligations d'Etat face au déficit budgétaire et la diversification des modes de financements des entreprises (au fond un mouvement du financement indirect au celui directe) ont joué un rôle important pour des mesures prises: déréglementation, libéralisation progressive des taux d'intérêt, le décloisonnement entre banques et maisons de titre, libéralisation des mouvements des capitaux....

Le régime financier qui a permis la croissance accéléré étant caractérisé par un certain nombre des dispositifs institutionnels: les réglementations et des interventions actives d'Etat, la priorité du financement indirect, le mécanisme du contrôle (monitoring) des activités des entreprises par le système de la Banque Principale (Main Bank System) et la socialisation des risques par le gouvernement et la Banque Centrale. Pour *Naoki Nabeshima*, l'éclatement de la bulle financière et les fameux problèmes des créances douteuses sont conséquence directe du dysfonctionnement de ce régime financier de sorte que les réglementations sont devenues inefficaces et ont affaibli la position de la Banque Principale.

En effet, l'indicateur du lien entre banque et industrie qui mesure la dépendance des entreprises par rapport au financement bancaire, elle a commencé à baisser depuis le début des années 70 et a chuté spectaculairement dans la deuxième moitié des années 80. En ce sens, la position privilégiée de la banque est claire. Le paysage dans ce domaine évolue très rapidement, mais la dépendance affaiblie signifie simplement une diversification des financements des entreprises. Si le rôle de banque dans un groupe n'est pas seulement basé sur lien financier, il faut être prudent de tirer une conclusion définitive. Des analyses empiriques et théoriques plus approfondies sont nécessaires.

II-4 Le régime international: l'intégration régionale et son instabilité en Asie

L'évolution de l'internationalisation de l'économie japonaise en particulier le passage de l'économie plutôt fermée à l'économie plus ouverte signifie qu'elle est de plus en plus exposé à l'incertitude de l'économie mondiale. Surtout depuis le régime du taux de change flottant, le Japon doit gérer des risques directement liés à l'instabilité de l'économie mondiale. La fluctuation brusque du taux de change, entre autres, peut effacer tous les efforts déployés pour la conquête et le maintien de la compétitivité, même dans les secteurs où elle est basée sur la qualité ou la diversification. Le mouvement de délocalisation, qui a commencé à la fin des années soixante par la recherche d'une main-d'œuvre à bas coût en Asie du sud-est, est maintenant basé sur une vision d'une nouvelle division internationale de travail. D'une part, la délocalisation vise les zones où le marché coexiste avec les possibilités financières et les activités de R&D, le but étant de s'adapter au marché local, par exemple en Europe et aux E-U. D'autre part, la délocalisation réalise une intégration régionale tant au niveau du groupe qu'au niveau national: c'est le cas de l'Asie. *Pascal Petit* a proposé une nouvelle analyse du rôle de la firme multinationale dans le contexte de l'internationalisation et de la crise financière en tenant compte du fait que *les deux tiers des investissements directs à l'étranger (IDE) du Japon se sont réalisés dans le secteur tertiaire.*

Jacques Mazier montre qu'en Asie, chaque pays a réussi jusqu'à maintenant à obtenir des profits grâce à *une combinaison réussie du régime international de croissance et du mode de régulation national*, en respectant la spécificité nationale. A ce propos, *Yasuo Inoue* a analysé une division internationale de travail hiérarchisée entre le Japon, les NIEs, les pays de l'ASEAN et la Chine à partir de l'observation de l'évolution de la division internationale du travail (DIT) dans cette région, notamment de *la troisième division internationale de travail entre le centre* (Japon) basé sur la flexibilité offensive et *les périphéries* basées sur la flexibilité défensive. Il examine le déploiement international de la structure verticale du système de production national et l'articulation des systèmes nationaux se

réalisant dans la DIT horizontale en Asie. Cependant, dans les années 90, l'intensification du commerce et le développement des IDE dans cette région créent des facteurs de déstabilisation. Le changement de la stratégie de la flexibilité (de la défensive à l'offensive) en Corée et au Taiwan, pourrait conduire à la désindustrialisation. Par ailleurs, la vulnérabilité du régime monétaire dans cette zone, la libéralisation financière, l'instabilité politique et sociale et la fragilité du compromis national, tous ces éléments se conjuguent pour rendre la troisième division internationale de travail dans cette région hautement instable. La présence japonaise en Asie doit faire face à cette instabilité au moment précis où se prolonge la crise interne.

II-5 Le régime d'accumulation: les changements difficiles

Les recherches sur l'évolution du régime d'accumulation au Japon ont mis en lumière les changements intervenus depuis la deuxième guerre mondiale, *d'un régime tiré par profit et par la section I* durant la période de la croissance accélérée à *un régime tiré par l'exportation*, depuis le milieu de la décennie 70. C'est le rapport salarial compagnie-iste qui a permis cette transformation du régime d'accumulation car c'est une condition permissive de la réalisation simultanée des gains de productivité, de la qualité, de la diversification et de l'introduction et la diffusion de la nouvelle technologie. *Hiroyuki Uni* a raffiné l'analyse du régime tiré par l'exportation en mettant accent sur le rôle de la demande. Il propose une analyse de l'impact d'une progression de la productivité de travail inégale selon des secteurs et du changement structurel (transformation de la composition des marchandises de la demande finale) sur l'accumulation de capital. A partir du constat que l'augmentation de la part de la demande des machines et de la construction accélère les gains de productivité, sous l'effet des rendements croissants, *Hiroyuki Uni* a conclu que c'est la transformation de la structure de la demande intérieure pour la période de la croissance rapide et la transformation de la

structure de la demande d'exportation depuis lors qui ont permis le progrès de la productivité de travail.

III ANALYSE DE LA CRISE ET PERSPECTIVE DE RECHERCHES

Robert Boyer, Michel Juillard, et Benjamin Coriat ont tenté de répondre aux questions initialement posées sur la crise actuelle du capitalisme japonais. Les deux premiers auteurs remarquent qu'au milieu des années 90, tandis qu'on peut observer au niveau des entreprises diverses transformations ou leur amorce concernant les différents composants du rapport salarial compagnie-iste, *l'analyse statistique et économétrique menée au plan macro-économique ne permet pas de diagnostiquer une modification sensible*. De son côté, *Benjamin Coriat* note que *le Japon est en train de connaître la Grande Crise* au travers d'une lecture régulationniste le rapport "Made in Japan¹²" sur l'évolution des structures industrielles. Ces deux conclusions sont complémentaires et correspondent aux observations empiriques et à l'intuition théorique de ceux qui travaillent sur l'économie japonaise.

Il faut noter que ces deux interventions ainsi que le débat, tout au long du colloque de Kumamoto puis à Paris, ont conduit à constater que si le Japon est en train de traverser une crise, comme, c'est les aspects monétaire et financier d'une part et internationaux d'autre part, qui jouent le rôle principale. Autrement dit, on remarque une transformation de l'articulation des formes institutionnelles constitutives du mode de régulation. D'où la nécessité de mettre en lumière le changement du lien entre le rapport salarial, le régime monétaire et le régime international.

Ces divers colloques et séminaires ont montré que le développement du travail collectif du groupe des régulationnistes japonais et la coopération intellectuel stimulante des chercheurs des deux pays sont en train de apporter

les fondations d'une vision globale de l'économie japonaise et son évolution. Il va sans dire qu'il reste beaucoup de tâches à réaliser. L'analyse de l'Etat est peu traité, l'analyse de la transformation de long terme doit être approfondie¹³. Ce point est particulièrement important dans la mesure où, dans un contexte intellectuel japonais actuel, un débat recherche l'origine du régime de croissance dans la période du régime de guerre, ce afin de justifier la nécessité de la déréglementation.

L'analyse de l'économie japonaise dans la période actuelle de crise est très riche pour l'avancée de la théorie de la régulation et urgente pour la société japonaise, d'autant plus que ce pays emprunte une trajectoire différente que le fordisme.

Notes

¹ Le texte que nous allons lire était initialement un compte rendu des deux séminaires internationaux qui ont eu lieu à Kumamoto en 1995 puis à Paris en 1996. Puis l'auteur a développé des arguments et a complété des sujets qui n'ont pas été traités afin d'avancer la discussion théorique sur le thème du présent article.

² Professeur en économie à Kumamoto Gakuen University.

³ L'auteur tient à remercier à Robert Boyer pour sa relecture du texte initial, publié dans *La Lettre de la régulation*, No 20., à Yasuro Hirano pour son conseil précieux et à Marielle Rick pour sa correction du manuscrit. Cependant, c'est le seul auteur qui est responsable des erreurs de cet article.

⁴ Le 18 juin 1996, par exemple, l'agence de planification japonaise a publié le résultat provisoire de la croissance pour la période du premier trimestre de 1996 qui représente 3,0% soit 12,7% en taux annuel, record depuis 1971 grâce à la baisse du Yen, aux déficits budgétaires croissantes et au taux d'intérêt de 0,5%. Mais, ce avec le taux de chômage de 3,5%, record historique depuis 1953.

⁵ Pour le survey des travaux sur ce thème, voir la contribution de Y.Inoue et T.Yamada (1995), "Japon, démystifier la régulation", in R.BOYER et Y.SAILLARD, *Théorie de la régulation, L'état des savoirs*, La Découverte, 1995.

⁶ Les papiers présentés à ce colloque ont été publiés dans *Mondes en développement*, No. 79-80, 1992.

⁷ *Japon in Extenso* No.31 et No.32.

⁸ T.Yamada (1992), "Heurs et malheurs du mode de régulation japonais", in *Mondes en développement*, No. 79-80, 1992.

⁹ Dans la postface de l'édition japonaise de son ouvrage *Penser à l'envers*.

¹⁰ B.Coriat (1991), *Penser à l'envers: Travail et organisation dans l'entreprise japonaise*, Christian Bourgois Editeur, Edition japonaise, chez Fujiwara Shoten, 1992.

¹¹ Notamment les travaux de l'OCDE (1993), *Perspective de l'emploi*.

¹² H.Yoshikawa et Japan Commission on Industrial Performance (eds.) (1994), *Made in Japan*, Diamond, Tokyo. La traduction française est en cours de préparation.

¹³ R. Boyer (1991), "Rapport salarial et régime d'accumulation au Japon : émergence, originalités et prospective - Premiers jalons", in *Mondes en développement*, No. 79-80, 1992.

ANNEXE

Liste des communications

présentées aux Séminaires Internationaux de Kumamoto, *Japanese Economy and Régulation Theory*, les 14-16 Septembre 1995, à l'Université de Kumamoto Gakuen, puis de Paris, *Capitalisme japonais et crise contemporaine: recherches récentes*, les 16-18 Décembre 1996, à l'Ecole Polytechnique

AGLIETTA Michel (Université de Paris X-Nanterre-CEPII),

"Dérégulation, transformation et perspective du système financier japonais" (Paris)

AMABLE Bruno (INRA-CEPREMAP)

"Social Systems of Innovation" (Kumamoto)

"Le système financier japonais a-t-il un avenir? --une interprétation du capitalisme japonais avec un perspective historique" (Paris)

BASSINO Jean Pascal (CEFI et Université Paul Valéry)

"L'impact des investissements japonais directs à l'étranger en Asie du sud-est sur l'emploi manufacturier au Japon" (Paris)

BOYER Robert (EHESS-CNRS-CEPREMAP), JUILLARD Michel (Université de Paris VIII-CEPREMAP)

"Has Japanese wage-labor nexus reached its limits?" (Kumamoto)

"Le rapport salarial japonais a-t-il atteint ses limites?" (Paris)

CORIAT Benjamin (CREI-Université de Paris XIII-Villetaneuse)

"La "Grande Crise" de l'Economie Japonaise" selon Made in Japan : Une vue régulationniste (Kumamoto)

CORIAT Benjamin (CREI-Université de Paris XIII-Villetaneuse),

GEOFFRON Patrice (Université de Reims et CREI-Université de Paris XIII-Villetaneuse), RUBUNSTEIN Marianne (Université de Tours et CREI-Université de Paris XIII-Villetaneuse)

"Facteur et évolution de la compétitivité japonaise: le rôle du financement et du mode de gouvernement des firmes"

DOSI Giovanni (University of Rome "La Sapienza")

"Contribution of Economic Theory to the Understanding of a Knowledge-Based Economy" (Kumamoto)

EBIZUKA Akira (Université de la ville d'Osaka), ISOGAI Akinori (Université de Kyushu), UEMURA Hiroyasu (Université de Nagoya)

"The Regulation Approach to the Post-War Japanese Economy ; The Hypothese of the 'Hierarchical Market-Firm Nexus in Japan'" (Kumamoto)

"An institutional Analysis of the Post-war Japanese Economy; from the view point of <<Hierarchical Market-Firm Nexus>> (Paris)

HANADA Masanori (Université de Kumamoto-Gakuen), HIRANO Yasuro (Université préfectorale de Fukuoka)

"Role of the Company in the Reproduction of Work Force" (Kumamoto)

"Le rôle de l'entreprise dans la reproduction de la force de travail" (Paris)

INOUE Yasuo (Université de la ville de Nagoya)

"Capitalisms d'Asie de l'est et Japon" (Kumamoto)

"Intégration économique dans la région Pacifique" (Paris)

LORDON Frédéric (CNRS-CEPREMAP)

"Formalizing historical economic dynamics" (Kumamoto)

MAZIER Jacques (CEDI-Université de Paris XIII-Villetaneuse)

"Regional Integration in Asia and International Growth Regime" (Kumamoto)

"Les investissements directs en Asie" (Paris)

NABESHIMA Naoki (Université de Toyama)

"The Financial Mode of Régulation in Postwar Japan and its Transformation" (Kumamoto)

"The Transformation of the Financial System and the Contemporary Crisis: the Financial Mode of Regulation in Japanese Capitalism" (Paris)

PETIT Pascal (CEPREMAP)

"Japan in the Globalization Process : the Role of Multinationals of Services" (Kumamoto)

"L'Asie dans la triade: analyse comparative des formes" (Paris)

THERET Bruno (CNRS-IRIS-Université Paris IX-Dauphine)

"National Systems of Social Protection and Regulation in International Perspective: the Japanese Exception?" (Kumamoto puis Paris)

TOHYAMA Hironori (Université de Shizuoka)

"Labour's Relative Share and Wage Formation in Japan" (Kumamoto)

"Wage Bargaining Institutions and Evolution of Employer's Network" (Paris)

TSURU Tsuyoshi (I.E.R - Hitotsubashi University)

"Intrafirm Communication and Wage Determination in the Japanese Non-union Firms" (Paris)

UNI Hiroyuki (Université d'Osaka Sangyo)

"Structural Change and Accumulation Regime" (Kumamoto)

"Unproportional Productivity Growth and Accumulation Regime" (Paris)

YAGI Kiichiro (Université de Kyoto)

"Extensive and Intensive Mobilization in Japanese Economy" (Paris)

YAMADA Toshio (Université de Nagoya),

"A Hypothse of Company-ist Régulation: What's the Issue ?" (Kumamoto)

"Capitalisme japonais et compromis compagnie-iste face à la crise" (Paris)

(Pour les informations, contacter Masanori HANADA

Kumamoto Gakuen University, 2-5-1, Oe, Kumamoto, Japon

E-Mail: hanada@kumagaku.ac.jp

Phone: +81-96-364-5161, Fax: +81-96-372-0702)

